

L'AN MIL NEUF CENT CINQUANTE-SIX, le quinze octobre.

DEVANT Me J.MAURICE BEAUCHESNE, Notaire pour la Province de Québec, résidant et exerçant à Asbestos, district de St-François.

A COMPARU:-

Monsieur ANTONIO LEFEBVRE, cultivateur, du Canton de Tingwick.

LEQUEL a, par les présentes, vendu, avec garantie contre tous troubles et évictions, franc et quitte de toutes charges et hypothèques, à:

Monsieur RAOUL LAMBERT, garagiste, d'Asbestos, présent et acceptant acquéreur, savoir:

DESCRIPTION

"Un certain terrain, de forme irrégulière, faisant partie du lot No. MILLE CINQUANTE QUATRE (P.1054) sur le plan et au livre de renvoi officiels du cadastre pour le Canton de Tingwick, borné vers le Sud-Est par le Chemin Public (chemin du Lac), vers le Sud-Ouest par un chemin (chemin Dussault), vers le Nord-Ouest et le Nord-Est par une partie dudit lot Mille Cinquante-quatre (P.1054) appartenant au vendeur, mesurant TROIS CENT DIX pieds (310') au Sud-Est, TROIS CENT VINGT pieds (320') au Sud-Ouest, TROIS CENT DIX pieds (310') au Nord-Ouest et TROIS CENT SOIXANTE DIX pieds (370') au Nord-Est".

Sous réserve des droits de mine en faveur du vendeur.

TITRE

Le vendeur a acquis le terrain ici vendu, avec plus grande étendue, de Monsieur Edmond Lefebvre, par acte de vente, passé devant le notaire Armand Corbeil; le 14 novembre 1946, enregistré à Richmond, B-54-No:38014.

POSSESSION

L'acquéreur prend possession immédiate.

TAXES

L'acquéreur promet et s'oblige de payer

Encaissement fait

Débit 60760

g. 112 Oct 56

J.M.Lefebvre



1043734172

toutes taxes et impositions foncières pouvant affecter le terrain ici vendu, à compter de la date des présentes, quitte d'arrérages.

#### PRIX

Cette vente est faite pour le prix de HUIT CENTS Dollars (\$800.00) payé, dont quittance finale.

#### INTERVENTION

Aux présentes est intervenu L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC, corporation régie par la loi du Crédit Agricole du Québec (l Ed.VIII, 21ème Session, Chap.3), ayant son siège social en la Cité de Québec, ici représenté par Monsieur J.H.L.Olivier, Secrétaire de la Ville d'Asbestos, dûment autorisé aux fins des présentes, en vertu d'une résolution de ses régisseurs, adoptée à une séance régulière de L'OFFICE en date du

Réservé

et dont copie certifiée par le secrétaire dudit Office demeurera annexée aux présentes, après avoir été signée "Ne Varietur" par ledit représentant et le notaire soussigné, lequel dit Office donne son consentement aux présentes, pour être suivies suivant leur forme et teneur et main-levée de toutes inscriptions hypothécaires lui résultant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, Nos.80248, 84679 et 94562 et au bureau d'enregistrement de Richmond, Nos.25622 et 29515 et 38014, main seulement en autant que les dites inscriptions affectent le terrain ici vendu, le dit Office réservant ses droits de créancier hypothécaire contre le résidu des immeubles affectés par les actes précités et non autrement libérés.

#### CONDITIONS

Le vendeur ne s'engage pas aux frais de clos ni à fournir de certificat de recherches.

#### SERVITUDE

Le vendeur accorde à l'acquéreur le droit de creuser un puits situé sur le lot MILLE CINQUANTE CINQ (1055) du Canton de Tingwick, appartenant au vendeur, avec droit d'installer des conduites pour amener l'eau aux bâties de l'acquéreur à être érigées sur le terrain vendu, droit de passage pour réparer les conduites et le puits, en par l'acquéreur réparant les dommages causés à la propriété du vendeur dans l'exercice de ses droits, les présentes constituant une servitude en faveur du terrain vendu contre le terrain (lot 1055) appartenant au vendeur.

#### ETAT CIVIL

-2-

ETAT CIVIL

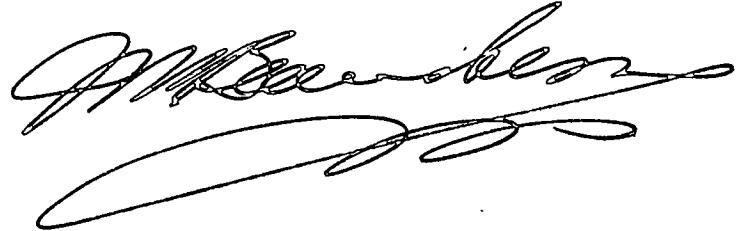
Le vendeur déclare qu'il est marié en premières noces à Dame Noella Daigle, encore vivante.

DONT ACTE, à Asbestos, sous le numéro quinze mille huit cent huit.

ET, lecture faite, les parties ont signé en présence du notaire soussigné.

(signé) "Antonio Lefebvre"  
" "Raoul Lambert"  
" "J.H.L.Olivier"  
" "J.M.BEAUCHESNE, N.P."

Vraie copie de la minute demeurée en mon étude.



8  
Enregistrement  
Dépôt n° 60 360  
97 23 oct 1956  
O. J. F.